

Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes



Fonction / Intitulé du poste

Animateur LALP

CDD

Direction ou Service : Service Éducation, Enfance, Jeunesse, Sports et Affaires Culturelles.

Rôles

- **Animer des activités éducatives et de loisirs sur le temps périscolaire en direction des jeunes de 11 à 17 ans.**
- **Encadrer des activités spécifiques.**
- **Garantir la sécurité morale, physique et affective des jeunes.**

Enjeux :

- Assurer la mission de service public auprès des usagers sur les temps extra et périscolaires.
- Mettre en œuvre la politique jeunesse de la Ville et développer des projets contractualisés ou non contractualisés en lien avec les projets de territoire :
 - Prévention.
 - Politique de la Ville.
 - Citoyenneté.
 - Responsabilisation et accès à l'autonomie des jeunes.

Missions et responsabilités (activités principales, degré d'autonomie, initiatives)

Activités principales :

- En lien avec le responsable du lieu, conception et planification des programmes d'activités de loisirs pour le Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité (11-17 ans) en lien avec le projet pédagogique.
- Recherche d'activités innovantes.
- Animation des groupes de jeunes pendant le temps périscolaire
- Contrôle de l'application de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité.
- Gestion du matériel.

Activités spécifiques :

- Participation à diverses actions du service en fonction des besoins

Degré d'autonomie :

- Préparation des programmes d'activités et des différentes animations en communication permanente avec les responsables.
- Autonome dans l'animation et la gestion du groupe de jeunes en liaison avec les responsables.
- Responsable des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Technicité du poste (savoir-faire)

- Evaluer les besoins et demandes du public.
- Elaborer et mettre en œuvre les programmes d'activités en cohérence avec le projet de la structure.
- Diversifier l'offre d'animation et mettre en place de nouvelles activités adaptées au public : mise en place d'un répertoire d'activités
- Prendre en compte les différences entre les enfants.
- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics.
- Faire découvrir et pratiquer plusieurs disciplines.
- Bâtir des séances et supports d'animation.
- Répertorier les outils nécessaires à l'activité (matériel, équipements...).
- Vérifier l'application des règles de sécurité.
- Sensibiliser les publics accueillis aux règles de sécurité, à la citoyenneté et à la vie collective.

- Animer, construire et maintenir la dynamique du groupe de jeunes.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- **Repérer les jeunes en difficulté et orienter.**
- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités.
- Effectuer une vigilance sanitaire.

Compétences exigées par le poste (savoirs et savoir être)

- Prendre connaissance du contexte géographique, socio-économique et culturel local.
- Connaître le projet éducatif de la structure et les orientations de la collectivité.
- Maîtriser les techniques d'animation et d'encadrement.
- Connaître les techniques d'observation et d'écoute.
- Etre médiateur au sein du groupe de jeunes : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie.
- Posséder des connaissances sur le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent.
- Connaître les rythmes de l'enfant.
- Connaître la réglementation relative à l'organisation d'accueil de jeunes et à la mise en œuvre d'activités.
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité.
- Connaître les techniques d'information et de communication.
- Posséder une bonne méthodologie de travail (gestion du temps, organisation du travail).
- Participer activement aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager avec l'équipe et rendre compte aux responsables.

Statut, formation et expérience demandés, permis

- **BAFA ou équivalent.**
-

Contraintes et difficultés particulières liées au poste (astreintes, port de vêtements particuliers, habilitation...)

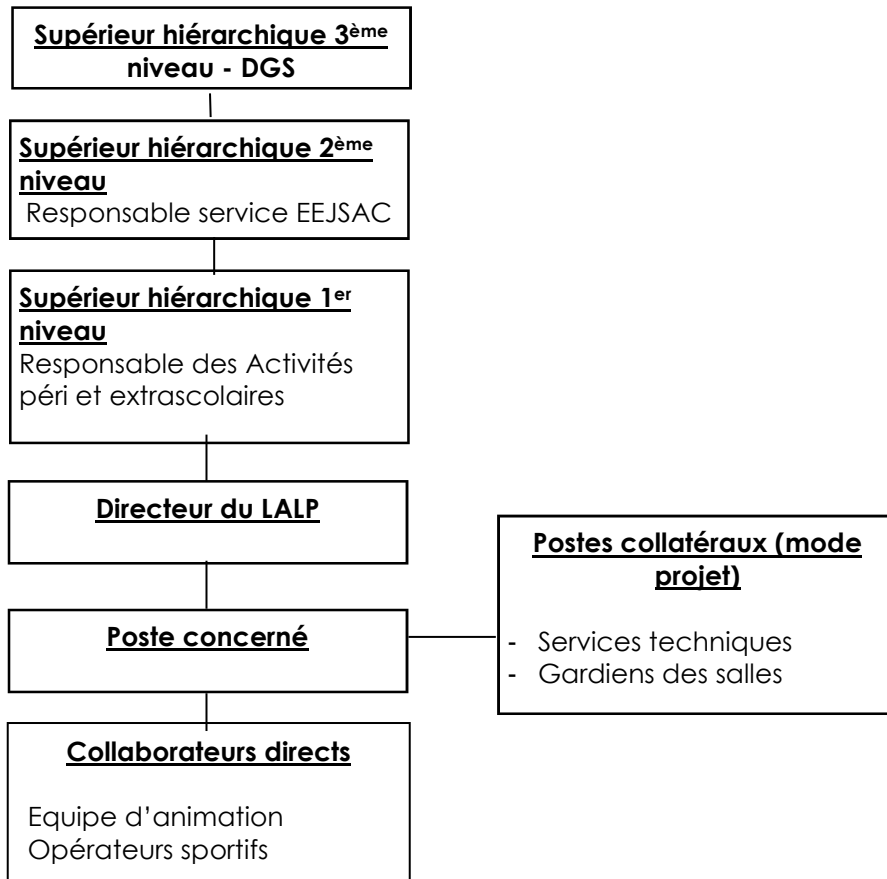
- Rythme de travail lié au calendrier scolaire (période scolaire uniquement)
- Grande disponibilité : travail le dimanche principalement

Relations de travail

Internes : **L'équipe du service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles, les autres services municipaux.**

Externes : **Les partenaires locaux, institutionnels et associatifs, les prestataires de service et les fournisseurs**

Place du poste dans l'organisation hiérarchique et fonctionnelle



Formations

Conditions matérielles

Lieu de travail : LALP, Pôle jeunesse et autres salles municipales.

Temps et horaires : **72 h annualisées du 1^{er} septembre 2018 au 5 juillet 2019**

Moyens alloués (téléphone, ordinateur, logiciels...) : matériel pédagogique

Visa de l'autorité hiérarchique

Visa de Mme le Maire